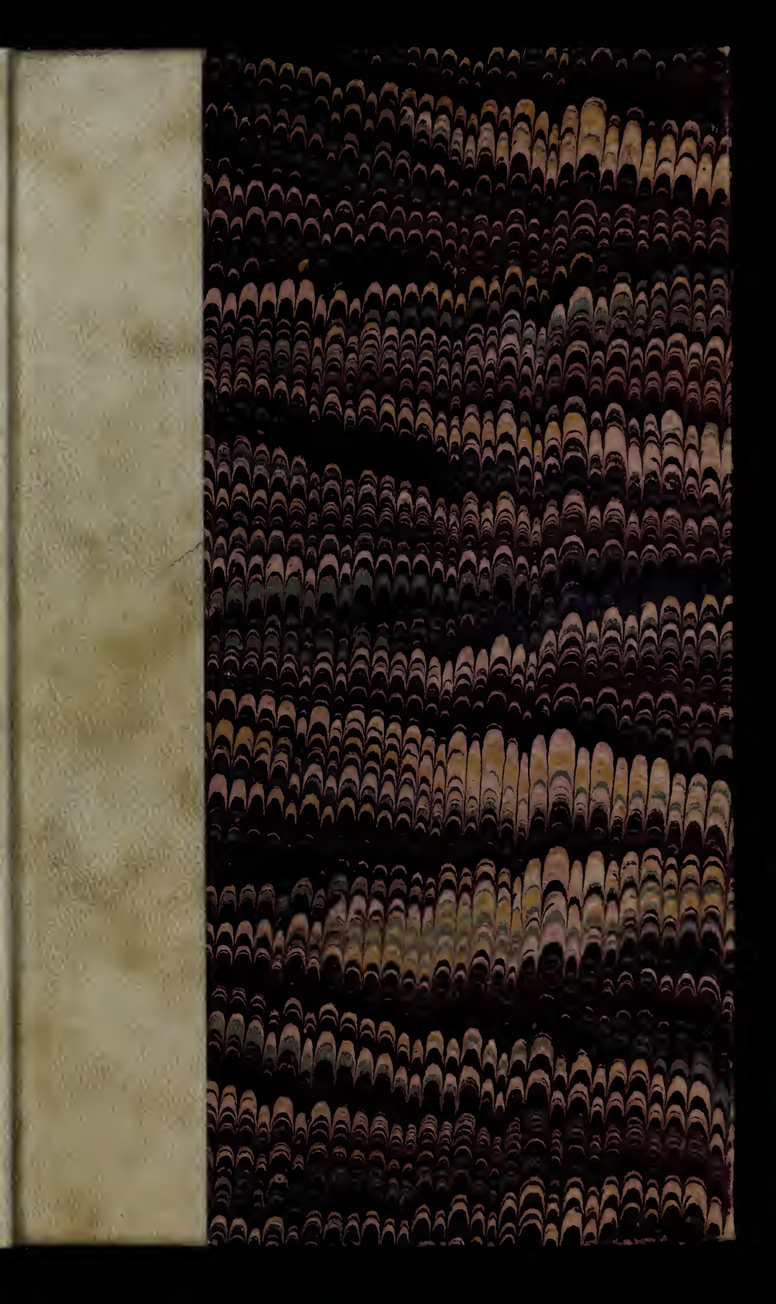
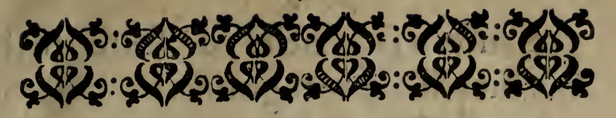


LES NOVVELLES DE L'AVTRE MONDE,

apportees en poſte des Champs Eliſees.

Par le bon Genie de la France.

Cette Satyre ſans reprendre
Les Conſeilliers des Potentats
Eſt telle qu'on y peut apprendre
A bien gouuerner des Eſtats.



LES NOVVELLES DE L'AVTRE MONDE.

IE ne ſçay bonnement ſi ce fut en ſonge, en effect, ou par vn rauiſſement d'eſprit, que ie me trouuay dernierement dans les champs Eliſees ; tant y a que i'y vy, que i'y entendy, & que i'y appris les ſecrets que ie viens vous declarer icy.

Charon auoit des-ja paſſé l'Aduocat Seruin dans le ſejour des ames bien heureuſes, & les gardes que le Roy Henry IV. tenoit au paſſage de l'autre monde ne faiſoient que de le

presenter à sa Maiesté, de sorte qu'il me fut aisé de recognoistre à la face riante du Roy, le contentement qu'il receuoit de reuoir, apres vne si longue absence, vn de ses meilleurs & plus anciens seruiteurs; le bon homme de son costé ne ressentoit pas vn moindre plaisir en soy-mesme de iouyr de la presence d'vn Prince qu'il auoit seruy tousiours auec tant de zele & de fidelité. Si bien que versant de ioye vn deluge de pleurs, ô mon Roy, luy disoit-il, ie sçay que vous desirez sçauoir des nouuelles de vostre chere France (car vous en auez tousiours autant de soin que si vous la gouuerniez encore) Ie vous diray doncques toutes les choses de la mesme façon qu'elles se passent: Vous sçauez, SIRE, que ie n'ignore pas les affaires, & qu'estant soigneux du bien de l'E-

ſtat plus que du mien propre, il ne s'eſt paſſé iamais rien dans le Royaume dont ie ne me ſois voulu eſclaircir, pour voir ſi ie pourrois y rendre quelque ſeruice au Roy voſtre fils. D'ailleurs ie me ſuis tant eſtudié toute ma vie à l'amour de la iuſtice & de la verité, que pour rien du monde ie ne voudrois vous alleguer icy choſe qui repugnaſt tant ſoit peu à l'vne ou à l'autre. Sçachez donc, SIRE, que i'eſtois comme las de viure lors que ie quittay la France, où ie voyois à regret la proſperité de ces hypocrites que chacun recognoiſt pour les autheurs de voſtre mort déplorable, toutefois ie n'en voulu pas déloger que ie ne rendiſſe auparauant à ma patrie les deuoirs auſquels la naiſſance m'auoit obligé, & que ie ne luy donnaſſe les dernieres preuues de l'af-

fection que i'ay pour elle, ie choisi doncques le iour le plus propre à cet effect que i'eusse peu souhaitter, lors que le Roy vostre fils (desireux de refrener la fureur insupportable de sa Noblesse ahertee par vne pernicieuse coutume à s'entrecouper la gerge) voulut presider luy-mesme dans son Parlement, pour tesmoigner à cette assemblee solemnelle le ferme dessein qu'il auoit pris de ne pardonner en façon du monde à pas vn de ceux qui au mépris de ses Edicts & de son authorité seroient tant insolens que de retomber en la mesme faute. Là, SIRE, ie fis vne harangue aussi libre que mon humeur, mais l'ardeur dont ie la proferois m'échauffa tellement que ma chaleur irritee ne trouuant point de nourriture assez forte dans mes veines seichees de vieillesse pour se ra-

fraiſchir, me fit trouuer aux yeux du Roy, de ſon Conſeil, & de tout le Parlement, vne auſſi glorieuſe fin que ie me l'eſtois ſouhaittee. La deſſus Motin las de l'écouter, ſans prendre garde qu'il parloit au Roy, l'interrompit par ces quatre vers.

Vous auiez voſtre terme atteint,
Vous eſtiez ſec comme vne tuile,
Lors qu'vne lampe n'a plus d'huile,
Son lumignon demeure eſteint.

Il n'y euſt perſonne dans la compagnie qui ſe peut empeſcher de rire, tant de la boutade du Poëte, que de la raillerie de ſon quatrain, mais le Roy trauaillé de penſees bien plus importantes, apres auoir impoſé ſilence & commandé que Motin fut mis en cage pour apprendre à parler plus à propos vne autre fois, continuez, dit-il, continuez Monſieur Ser-

uin & me dites en quel eſtat eſtoient les affaires de la Valtoline, du Piémont, du Palatinat, quel ordre donnoit le Conſeil du Roy mon fils à la pacification des troubles du Royaume. Pour les troubles du Royaume, repart le bon homme, ils s'en alloient aſſoupis lors que ie dis Adieu à la France, le Roy voſtre fils donnoit la paix aux Huguenots, & ie croy que rien n'en pouuoit empeſcher la concluſion, ſi d'auanture les Ieſuiſtes par leurs artifices n'y ont apporté des obſtacles: car reſerué ces broüillons & leurs ſuppoſts, il n'y a perſonne qui ne ſouhaitte auec paſſion le repos de l'Eſtat.

Pour les affaires de la Valteline, du Palatinat & du Piémont, ie croy que elles ne s'auancent gueres, parce que la ligue dont on veut faire chef le

Roy

Roy voſtre fils n'eſt pas encore concluë, & que le ſainct Pere trauaille tant qu'il peut à la paix vniuerſelle de toute la Chreſtienté. A la paix, va dire le Roy ſecoüant la teſte deux ou trois fois, vẽtre ſainct gris cela ne me plaiſt pas, vne bonne guerre vaut touſiours mieux qu'vne paix fourree, & ie ne croy pas que l'on en puiſſe iamais faire auec les Eſpagnols. Pour la guerre, repart Seruin, vous ſçauez, SIRE, que ie n'y ſuis guere entendu, parce que ie ſuis homme de plume, mais s'il plaiſt à voſtre Majeſté d'en demander quelque choſe à Monſieur de Praſlin que voila, il vous en pourra dire plus de particularitez que non pas moy, parce qu'il eſt homme d'épée. Le Mareſchal s'excuſant, SIRE, dit-il, ie ſuis party de France premier que luy, & ſi ie ne me ſouciois gueres

de nouuelles, estant si fort affligé des faux blâmes que l'on m'imputoit que i'en suis mort de regret, quoy que le Roy vostre fils receust mes excuses, que la Royne sa mere ne voulust rien croire des crimes qu'on me mettoit sus, & que le Conseil recognust tres-bien que c'estoit des charitez que l'on me prestoit, mes actions passées ont tousiours esté si pures & si nettes que les cerueaux bien rassis n'ont iamais douté de ma fidelité, mais quoy les araignees s'attachent d'ordinaire aux plus belles fleurs, & ie ne suis pas le seul qui de mon temps me suis veu noircy de pareilles calomnies. Quels faux bruits n'a-t'on pas fait courir de Monsieur le Connestable touchant l'affaire de Gennes? & du Marquis de Cœuvre touchant le fort de Riua? ma consolation est que la verité se trou-

ue touſiours plus forte que le menſonge, mais à fin que vous n'ayez point ſujet de vous plaindre de moy, ie vous diray des affaires le ſentiment que i'en ay. Les Eſpagnols, comme ceux qui recognoiſſent tres-bien l'auantage que les François peuuent auoir ſur eux par les armes, feront tout ce qui leur ſera poſſible pour auoir la paix, qui ne leur peut eſtre que grandement auantageuſe, veu les mauuais termes où ils s'en vont reduits ſi la guerre s'éſchauffe vne fois contr'eux, toutefois le Conſeil eſt auiourd'huy composé de ſi bonnes teſtes que malaiſément ſe laiſſera-t'il ſurprendre, Monſieur le Cardinal de Richelieu eſt trop ſoigneux du bien du Royaume, de l'honneur du Roy voſtre fils, & de ſa propre reputation pour acheuer mal vne affaire ſi bien commen-

cee;i'en ay ouy dire tout plein de bien aux bons François; interrompit le Roy, les Cabalistes seuls s'en plaignét étrangement, c'est vne marque de sa prud'hommie acheua le sieur Descures, parce que les traistres qu'ils sont ne trouuent iamais personne à leur fantaisie s'il n'est de leur bande. Il faut auoüer, aioûta le Mareschal de Boüillon, que c'est vn tres-habile homme, toutefois ie trouue vn peu trop de lenteur en ses desseins; il est vray, vint à dire le President de Tou: Car, *priusquam incipas consulto & vbi consulueris mature facto opus est.* Alors le Cardinal du Perron prenant la parole dit qu'il n'y en auoit point de plus empeschez dans le Nauire que ceux qui en tenoient le gouuernail. Mais Sigongne impatient d'en dire son auis se haussant sur ses ergots pour estre

mieux apperceu vint prononcer ce quatrain tout haut par dessus leurs espaules,

Je sçay d'vn Demon familier,
Qu'il y a tousiours guerre oblique
Entre l'vtilité publique
Et l'interest particulier.

Il n'y en eust guere qui prissent en bonne part ceste liberté, le Mareschal d'Ancre, le Connestable de Luine, le Chancelier de Syllery, & le Garde des Seaux du Vair tous d'vn accord declarerét qu'il en falloit faire punitió, & monsieur de Boüillon qui auoit ajusté son auis sur celuy des autres, requeroit que monsieur Seruin donnast ses conclusions là dessus, lors que le Marquis de la Varenne vint auertir le Roy de l'arriuee du pere Cotton; le Conseil fut troublé de cette nouuelle inopineee, & craignant qu'il ne

vint inquieter le repos des champs Elyſées ou ſemer quelque diuiſion parmy les eſprits bien-heureux, deputa Seruin & Des-Cures pour l'empeſcher de paſſer outre, dont le pauure Sigongne fut le plus content du monde, comme celuy qui s'attendoit d'auoir la teſte bien lauee; ce qui fut cauſe que ſe voyant eſchappé du peril qu'il venoit de courir, il compoſa ce Sonnet ſur ſa deliurance:

AVX IESVITES.

Baſtarde engeance des Eſpagnes.
Ie vous rens graces des bien-faits
Que ie reçoy de vos forfaits.
Dans ces tenebreuſes campagnes.
Que le Roy las des maux ſouffers,
Chaſſe quant & vous de la terre
La peſte, la faim, & la guerre,
Pour l'enuoyer dans nos Enfers.

Venez maudites sauterelles
De vos detestables querelles
Perdre l'Empire de Pluton;
Quoy que vous faciez ne m'importe,
Si chacune de vous m'apporte
Autant d'heur que Pere Cotton.

Mais Seruin & Des-Cures pour s'aquitter de leur charge furent receuoir le Prouincial, de qui le passager Charon faisoit d'estranges plaintes, touchant la peine qu'il auoit euë à le passer, & le danger qu'auoit couru sa nacelle d'estre enfondrée dans les bourbis de l'Acheron; ce qui fit incontinent coniecturer à Des-Cures qu'il estoit chargé de quelques pacquets d'importance : on fit donc commandement à ceux qui l'amenoient de le foüiller, mais iamais on n'eust trouué sur luy ce qu'on y cherchoit, si vn quidam de la troupe ne se fust auisé

de luy regarder ſous la langue où ſe rencontrerent toutes ſes dépeſches, qui portoient le deſir ardent qu'a-uoient les Reuerends Peres de la compagnie de Ieſus eſpandus ſur la face de la terre, d'entretenir vne correſpondance auec ceux du meſme ordre, ramaſſez dans les champs Elyſees, à fin d'auiſer tous enſemble s'il ſe pourroit trouuer quelque moyen de radouber en France les affaires de la Societé qui s'y en alloient fort deſcouſuës. Au bas deſdites lettres ſe liſoit en chiffres Eſpagnols, Que la drogue du Catholicon eſtoit tout à fait éuentee, & que ſi l'on n'en inuentoit vne nouuelle, la Caballe couroit riſque de perdre toutes ſes intelligences. Quoy veu & conſideré Seruin luy demande qui auoit peu mouuoir vn eſprit broüillon comme le ſien à venir troubler la

tran-

tranquilité des bien-heureux, à quoy pere Cotton fit respóce qu'il ne pouuoit moins faire que d'aller où le destin le conduisoit, & qu'ayant esté chassé du monde par la surprise d'vne mort subite, il auoit apris des nouuelles toutes fraisches qu'il venoit aporter au Roy. On l'amena donques à S. M. laquelle apprit de luy pour tout potage, que la paix estoit arrestee entre le Roy son fils & le Roy d'Espagne touchant la Valteline, à la charge que chacun des deux Roys remettroit entre les mains des Grisons les places tenuës de part & d'autre. On l'interrogea fort sur l'occasion de sa mort si precipitee, mais on ne sçeut iamais rien tirer de luy, iusqu'à tant que Berthelot, qui sans faire semblant de rien l'auoit consideré depuis les pieds iusqu'à la teste, auisa son Epi-

taphe que Theophile luy auoit attachee au dos en paſſant de Calais à Douure, ce qui luy fit dire aſſez haut à toute l'aſſiſtãce, vous perdez temps, Meſſieurs, d'interroger ce matois, qui trouuera mille échapatoires ſur chacune des demandes que vous luy ferez; Ie trouue plus à propos de lire l'Epitaphe que voila couché par écrit au derriere de ſa robe, parce que s'il eſt bien faict vous y verrez les cauſes & les circonſtances de ſa mort; tout le monde preſta l'oreille à ce diſcours, qui fut cauſe que l'écriteau pris par Des-Cures fut leu tout haut par le Cardinal du Perron.

LE POETE.

Cotton n'a peu trouuer d'auis plus ſalutaire
Pour ſe déueloper des rets du Parlement

Que de finir ses iours d'vne mort volontaire
De crainte de mourir plus criminellement.

LE PASSANT.

Toy Demon qui iadis lisois dans sa nature
S'il estoit plus ou moins timide que trompeur,
De grace conte moy sa cruelle auanture
Et me dis s'il est mort de finesse ou de peur.

LE DEMON.

Passant ie ne sçaurois contenter ton enuie,
Rongé que ie me sens du soucy qui te mord;
Il ne mit que la France en trouble par sa vie,
Mais il met tout le monde en peine par sa mort.

Chacun se douta bien incontinent qu'il y auoit du mal entendu aux af-

faires de la Societé, mais Berthelot pour acheuer la raillerie ajousta sur la mort du Pere Cotton ce couplet-cy aux precedens.

En quelque lieu du monde où nostre gazette aille,
Ie veux luy faire dire en maniere d'ébat,
Que le Pere Cotton craignoit tant la bataille,
Qu'il ayma mieux mourir que de rendre combat,

La conclusion fut que l'on donna des gardes au Pere Cotton de peur que par quelque remuë mesnage, il ne fist cesser la bonne intelligence de l'autre monde, & le Roy desireux de remettre l'Estat du Roy son fils en son ancienne splendeur, fit assembler le Conseil pour auiser aux affaires les plus necessaires. Le Mareschal d'Ancre & le Connestable de Luyne quoy

qu'en perpetuelle conteste s'y presenterent des premiers, mais le Roy les fit jetter sur le champ hors du Conseil, parce que ces potirôs qui auoient mis toute la France sans dessus dessous en vne nuict qu'on les auoit veu croistre, estoient bastans d'en faire de mesme aux champs Elisees s'ils estoient vne fois admis aux affaires. Tous les vieux seruiteurs de Henry le Grand y furent receus à bras ouuerts, lesquels apres vne longue consultation donnerent en fin leur auis l'vn apres l'autre, chacun selon son iugement. Le President de Thou demãda qu'on reformast la Iustice & que l'on fist punition exemplaire des voleries des Financiers. Le Chancelier de Syllery & le sieur de Villeroy parlerent pour la Paix: Seruin fut d'auis qu'on déchargeast le peuple d'vne partie des

Tailles & qu'on fiſt vuider le Royaume aux Ieſuites. Des-Cures remontra de quelle ingratitude ils auoient vſé vers luy, apres que par ſa faueur ils s'eſtoient veus eſtablis dans Orleans malgré tous les habitans : mais du Vair entreprit leur defence & proteſta de leur fidelité, ſuiuy du Marquis de la Varenne qui contrariant fort & ferme aux concluſions de Seruin, ſe vanta de les auoir ſi bien affermis dãs l'Eſtat qu'ils ruyneroient pluſtoſt la France de fond en comble que de s'en laiſſer chaſſer auſſi hontéuſement que du temps de la Piramide. Monſieur du Maine aſſeura qu'encore que les Huguenots l'euſſent tué deuãt Montauban puis que c'eſtoit le bien de l'Eſtat de les laiſſer en paix, il leur pardonnoit ſa mort de bon cœur, & donnoit ſa voix à la guerre étrangere. Le

President Ianin confessa qu'il n'y auoit personne si propre au gouuernement des Finances que le Duc de Sully, & que si on ne luy rendoit la Surintendance les coffres ne seroient iamais pleins. Le Mareschal d'Aumót iurãt vn Mes-Dieu, maintint haut & clair qu'il falloit declarer guerre ouuerte à l'Espagnol tant par mer que par terre, & se saisir des Pays bas par droit de bien seance, comme le Roy Catholique auoit fait de la Nauarre. Le Comte de Soissons soustint l'independance de la Couronne, & le Cardinal du Perron les Priuileges de l'Eglise Galicate. La Noüe, bras de fer, se plaignit de ce que les plus importantes charges se vendoient au plus offrant & dernier encherisseur, de ce qu'on méprisoit l'ancienne Noblesse, & de ce qu'ó ne punissoit pas les duels

rigoureusement. Monsieur de Boüillon remonstra qu'il ne falloit pas laisser cósumer l'armee du Roy de Dannemark, ny abandonner les alliez de ceste Couronne, & que l'on ne deuoit rien entreprendre contre l'Espagnol que le Roy de Boëme son neueu ne fust rétably dans le Palatinat, & remis en possession de la dignité de premier Electeur. En fin tous ces auis ayans esté lóg temps debatus de part & d'autre, le Roy arresta (la paix mise arriere) que l'on ne donneroit secours aux alliez, que la Ligue seroit concluë & signee, & que sans s'arrester à la reformation de la Iustice des Finances, & des Tailles, parce que les affaires étrangeres pressoiét trop, on jetteroit vers la fin du Printéps vne armee de vingt & cinq ou trente mil-hommes sur l'Allemagne. Que l'on mettroit ordre aussi

aussi de cóseruer les droits de la Couronne & de l'Eglise Gallicane: Que pour les duels on feroit du mieux qu'il seroit possible pour en estouffer la coustume. On alloit dépescher vn Courrier pour porter en diligence cet auis à Louys le Iuste, lors que le Cardinal du Perron tout échauffé vint remonstrer qu'il estoit besoin de faire vn Patriarche en France comme autrefois à Constantinople, & que c'estoit vne honte de souffrir que pas vn des Cardinaux François ne fust admis au sainct Siege: Pour toute respóce on luy dit qu'il s'estoit auisé trop tard. Le Mareschal de Biron plein de fougue maugreant de ce qu'on ne declaroit pas la guerre à l'Espagnol, forcenoit contre son destin qui ne luy permettoit pas de retourner au monde pour se vanger de l'affront que ce

demy-More luy auoit fait receuoir. Le Duc de Boüillõ s'efforçoit de l'appaiser luy faisant toucher au doit que les affaires defendoient de pareilles entreprises. Mais le bon-homme Seruin haussant sa voix toute cassee de vieillesse & s'adressant au Roy, SIRE, dit-il, quand ie me deurois sacrifier encore vne fois pour le Public à force de haranguer, si ne sçaurois-je souffrir que ceste canaille Hypocrite & Cabaliste qui a tant donné de tours de reins à la France, & qui vous a fait assassiner malheureusement, demeure impunie des crimes execrables qu'elle a commis à la honte & ignominie perpetuelle de nostre nation, ordonnez donc, SIRE, qu'à tout le moins on les bannisse, si d'auanture vous ne voulez en prendre la vengeance toute entiere. Le Roy meu de ses raisons

(quoy qu'il euſt oublié par vn excez de clemence les iniures paſſees) fit adiouſter aux articles du bien de l'Eſtat, Que ſi les Ieſuites continuoyẽt à faire les mouuais garçons on euſt à les traitter à la Venitienne. Le Pere Cotton, ces parolles ouyes, tempeſtant contre ſa couſtume & demandant audience, protesta qu'on faiſoit tort à ceux de ſon ordre de les mener de la ſorte, & le Marquis de la Varenne intercedoit des-ja pour luy, requerant qu'il fuſt ouy en ſes defenſes, quand le Roy tout en colere luy fiſt cette réponce: Cõtentez-vous la Varenne du mal que vous auez fait à la Frãce & à moy tout le premier, par le rétabliſſemẽt de ceſte vipere dans mon Royaume, & ne venez plus m'aprocher des oreilles, ce Cottõ empoisõneur dis-je, empoiſonné, ſi vous ne voulez encou-

rir mon indignation & receuoir meſ-
me chaſtiment que luy. Alors pour-
ſuiuant la pointe de ſon iuſte cour-
roux, il commanda que l'on chaſſaſt
ſur le champ toute ceſte racaille eſ-
croüellee du ſeiour des ames mieux
fauoriſees, n'eſtant pas raiſonnable
que l'Eſprit de Diuiſion qui depuis
cent ans ou enuiron n'auoit fait autre
choſes que troubler la Chreſtienté,
iouyſt du bon-heur de la tranquilité.
Le Conſeil approuua la volonté du
Roy, & donna charge à Haute-fon-
taine, & à Des-cures de l'executer,
qui firét tous leurs efforts de s'en bien
aquiter. Tout le monde s'en reſioüiſ-
ſoit dans le Paradis ſouſterrain, & ne
reſtoit, pour rédre ceſte iouye accom-
plie, que d'en faire la terre partici-
pante. La difficulté fut de trouuer vn
Courrier pour porter à la France tant

de bonnes nouuelles : car bien que MaiſtreGuillaume s'offriſt d'executer promptement ceſte charge, on la iugea trop peſante pour ſes eſpaules. Regnier demanda ceſte commiſſion, mais on le trouua trop Satyrique. Rapin comme bon François ſe reſſouuenant de ſon ancien Catholicon, s'en eſtoit chargé, mais ſa deſtinee l'empeſcha d'effectuer ſon entrepriſe. Moy qui de bonne fortune auois eſté là conduit par le bon Genie de la France, & qui ne demandois pas mieux que de reuoir la douce clarté, fis en ſorte que l'on me dóna ce meſſage à faire. Le Roy me voulut voir auant mon partement, & me dit de ſa propre bouche ces douces parolles. Ne mãque pas mon enfãt, de publier dans la France les ſecrets que tu viens de voir, d'oüir, & d'apprendre, & fay

ſçauoir au Roy mon Fils, de quelle façon i'ay traitté les ennemis domeſtiques de ſon Eſtat icy bas, à fin qu'il leur en face de meſme. Ie luy rendis graces de l'honneur qu'il me faiſoit de me iuger digne d'vn Ambaſſade tant important, & luy promis de m'en acquiter auec autant de diligence que de fidelité. Ie pris doncques le chemin de m'en retourner ſous la conduite du bon Genie de l'Eſtat qui m'auoit amené dans ces demeures bié fortunees, Mais le Marquis de la Varenne feignant de me reconduire, me coniura tres-affectueuſement de dire de ſa part aux Peres Ieſuites, Qu'ils priſſent garde à ne pas irriter le Roy contre eux, & que ſans ſe meſler plus long temps des affaires qui paſſoient leur portee, ils ſe contentaſſent de viure riches & paiſibles dans le meilleur

& le plus doux pays de l'Europe. Que c'estoit à eux d'y penser desormais à bon escient, puis qu'à faute de ce faire ils se deuoient asseurer d'estre perdus. Ie luy donnay parole de leur porter cét aduis, ce que ie me mis en deuior de faire dés que ie fus de retour au Monde. Voicy les effets de toutes les promesses que ie fis aux champs Elysees, si le publiq y trouue du contentement, cela m'obligera de faire encore mieux à l'aduenir. Adieu.

Pour bannir la Seuerité
De ceste maniere d'escrire,
I'assaisonne la verité
De mots & de contes pour rire.

